



PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

La préfète, la procureure de la République et le directeur départemental des finances publiques à la rencontre des élus de la Charente

Angoulême, le 16 novembre 2020

Ce sont 5 réunions d'informations et d'échanges avec les maires et les conseillers intercommunaux nouvellement élus que la préfète, Magali Debatte, la procureure de la République, Stéphanie Aouine, et le directeur départemental des finances publiques, Jean-Luc Roques, ont souhaité organiser avant la fin de l'année.

L'objectif de ces rencontres – qui se déroulent toujours dans le plus strict respect des gestes barrières – est d'échanger sur l'attribution des élus, qui pour certains découvrent leurs fonctions depuis peu, ainsi que sur leur rapport avec les services de l'État dans le but de leur permettre une bonne identification de chaque acteur et de ses compétences.

Deux réunions se sont d'ores et déjà tenues à Chalais en présence des élus des territoires des communautés de communes de Lavalette Tude Dronne et des 4B Sud Charente, et à Cognac, avec les maires des établissements publics de coopération intercommunale de Grand Cognac et du Rouillacais.

La prochaine aura lieu le 17 novembre à Mansle pour les maires des communautés de communes du Val de Charente et de Cœur de Charente.

A l'issue de cette réunion, la préfète, la procureure de la République et le DDFIP répondront aux questions des journalistes :

**mardi 17 novembre 2020 à 17 heures
à la salle polyvalente de Mansle
(route de Montignac)**

Contact presse Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex